

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/131

12 décembre 1996

(96-5302)

CONFERENCE MINISTERIELLE  
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: français

## ALGERIE

Déclaration de S.E. M. Bakhti Belaïb  
Ministre du commerce  
(intervenant en qualité d'observateur)

Je voudrais ouvrir mon intervention en remerciant d'abord notre pays hôte, la République de Singapour, pour son hospitalité et pour la qualité des efforts qu'il a prodigués pour abriter, dans d'aussi bonnes conditions, cette Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce.

Le succès de cette Conférence ministérielle, qui rassemble dans cette enceinte la quasi-totalité des pays qui animent le commerce mondial, témoigne de la vitalité de cette jeune Organisation, créée depuis seulement deux années, mais qui occupe déjà en cette fin de siècle une place de premier choix parmi les institutions du système économique international.

Mon pays, l'Algérie, a formulé sa demande d'accession à cette Organisation mondiale du commerce et a déposé officiellement, en cette année 1996, l'Aide-mémoire sur son régime de commerce extérieur. Il doit transmettre dans les toutes prochaines semaines ses réponses aux questions écrites qui lui sont jusqu'ici parvenues.

Notre espoir, bien sûr, est que le processus de négociations puisse se dérouler rapidement parce que l'aboutissement final de notre demande d'accession représentera un moment important dans la politique de libéralisation économique que l'Algérie a engagée ces dernières années. La rentrée dans l'OMC va en effet conforter un certain nombre de principes forts qui sont déjà mis en oeuvre aujourd'hui au sein de l'économie algérienne, comme la liberté de commerce et d'industrie, l'ouverture à l'investissement étranger, la privatisation progressive des productions de biens et de services, ou la suppression totale de tous les obstacles non tarifaires au commerce.

La dynamique qui porte, ces dernières années particulièrement, la croissance significative du volume du commerce mondial est celle-là même qui a conduit au succès des négociations du Cycle d'Uruguay, consacrées par l'Acte final signé à Marrakech et à la création de l'Organisation mondiale du commerce.

Cette dynamique, il importe par-dessus tout de la préserver en travaillant notamment à l'élargissement du cercle des pays en développement qui bénéficient de la croissance du commerce mondial. Ce n'est qu'ainsi que la promotion du commerce international pourra stimuler une croissance durable au service du développement économique à une échelle véritablement mondiale.

Un bon nombre de pays, et parmi eux l'Algérie, frappent aujourd'hui à la porte de l'Organisation mondiale du commerce.

Paradoxalement, la réussite rapide et encourageante que connaît cette Organisation, l'attraction incontestable qu'elle exerce et l'importance insigne des questions qu'elle traite paraissent jouer comme des éléments qui compliquent aujourd'hui la tâche des nouveaux candidats à l'entrée.

Aussi, une simplification des procédures d'accession pour tous ces candidats, pour l'essentiel des pays en développement, devrait être envisagée afin que leur intégration au commerce mondial ne contrarie pas les efforts qu'ils déploient pour résoudre leurs problèmes économiques internes.

Une telle action, pour marginale qu'elle puisse paraître, ne pourra que renforcer, pour l'avenir, la crédibilité de l'OMC et son caractère universel.

Tout en exprimant ma conviction que la tenue de cette Conférence ministérielle confirme déjà avec force le rôle éminent qui est dévolu sur la scène internationale à l'Organisation mondiale du commerce, je souhaite le plein succès à nos travaux et vous remercie pour votre aimable attention.